

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: (19): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 19 (1879.)

REEMPLACEMENT DES MUNITIONS

Sur cette matière le Département militaire suisse a approuvé, en date du 4 août, une instruction provisoire de la teneur ci-après :

I. Importance du remplacement des munitions.

Le feu de l'infanterie et de l'artillerie jouant dans la guerre moderne le rôle essentiel, il est indispensable de se rendre bien compte de la quantité de munition disponible et de la manière dont le remplacement de cette munition doit s'opérer.

II. Etat des munitions. — Répartition en 1^{re}, 2^e et 3^e ligne.

1^{re} LIGNE

Infanterie.

Par homme portant fusil : dans la giberne 40 coups, dans le sac 60, dans les 2 demi-caissons par bataillon 35, total 135 coups.

Par bataillon : dans la giberne et dans le sac 67,600, dans les 2 demi-caissons par bataillon 24,000, total 91,600.

Cavalerie.

Par mousqueton : escadron de dragons, munition de poche 60.

Par revolver : escadron de dragons, munition de poche 60, compagnie de guides, munition de poche 60.

Par escadron pour 105 mousquetons : escadron de dragons, munition de poche 6300.

Par escadron pour 6 revolvers : escadron de dragons, munition de poche 360, compagnie de guides, munition de poche, par compagnie 2400.

Artillerie de campagne.

Par pièce légère : dans les avant-trains des pièces 40, dans les caissons 128, à l'affût de recharge $6 \frac{1}{2}$, total $174 \frac{2}{3}$.

Par batterie légère : dans les caissons 1048.

Par pièce lourde : dans les avant-trains des pièces 32, dans les caissons 96, à l'affût de recharge $5 \frac{1}{2}$, total $133 \frac{1}{3}$.

Par batterie lourde : dans les caissons 800.

Munition de poche pour revolvers à raison de 40 par revolver = 760 cartouches.

Artillerie de montagne.

Par pièce : dans les caissons 100.

Par batterie : dans les caissons 600.

Munition de poche pour revolvers à raison de 40 cartouches par revolver = 440 cartouches de revolver.

Artillerie de position.

Par pièce, 200 coups à répartir selon les circonstances.

Génie.

Munition de poche, 40 cartouches par fusil soit 13,720 cartouches pour le bataillon.